

ASSOCIATION GRANDIR AU NEPAL

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 SEPTEMBRE 2019



L'assemblée générale s'est tenue le samedi 14 septembre 2019 à 11 h

Chez Monsieur BERGER Henri à Ste Foy les Lyon

Etaient présents :

Le Président de l'association : Jean-Pierre FRACHON

La trésorière/secrétaire : Martine ROBBE

La trésorière chargée de la vérification des comptes de GROWING IN NEPAL » : Françoise MICOLLE

3 membres adhérents : Monsieur BERGER Henri , Madame CAZENEUVE Cécile, Madame POTTS Rachel

26 personnes avaient fait parvenir leur « bon pour pouvoir »

Après avoir remercié les participants, le Président rappelle en préambule les origines de « Grandir au Népal » ainsi que le but et les objectifs de notre Association. Il rappelle surtout que les enfants que nous soutenons n'avaient aucun avenir scolaire ou professionnel sans l'aide de Grandir au Népal. Ils sont tous issus de familles très pauvres et totalement démunies. **Vous lirez avec intérêt les compléments d'information sur le fonctionnement de notre Association et en particulier sur la situation des élèves que nous suivons et sur ce que sont devenus les élèves que vous avez soutenus.**

L'assemblée générale concerne la comptabilité française de **l'année civile 2018**.

Il faut rappeler que l'année scolaire du Népal débute en Mai de chaque année et se termine en Avril suivant. D'autre part la comptabilité népalaise est tenue du 15/7 au 14/7 suivant ; Ce qui explique la tenue tardive de notre Assemblée Générale, en attente de la clôture des comptes de l'association népalaise « Growing in Népal » (15/7/2018 au 14/7/2019)

INFORMATIONS GENERALES année scolaire 2018/2019

Effectifs :

Nous avons parrainé 20 élèves : 7 filles et 13 garçons

14 en classes 3 à 10 (primaire et collège)

5 en classes supérieures (lycée)

1 en classe d'ingénieur

Comme chaque année nous avons pris en charge :

- Les frais d'admission dans leurs écoles respectives, les frais mensuels de scolarité, les frais d'inscription aux examens et de remise de diplôme, ainsi que le soutien scolaire qui devient obligatoire.
- Les fournitures scolaires et cartables, livres et cahiers, uniformes été et hiver, et quelques vêtements d'usage courant
- Les frais médicaux

Tous nos élèves ont eu de bons, voire très bons résultats scolaires. Ces enfants sont très motivés, leur scolarité est suivie de près par Arjun, notre représentant au Népal.

Il les encourage, les motive, et les résultats sont là !

En juin 2018, rappel :

- tous les élèves sont passés en classe supérieure
- 3 élèves ont réussi leur SLC (examen de fin de seconde), leur permettant de continuer leurs études en lycée : 2 à Salyan en enseignement général et 1 en école professionnelle de laborantine à Pokhara.
- 1 élève, Sundar ADHIKARI a réussi son bac. Il était depuis 2 ans dans un lycée spécialisé scientifique à Pokhara, parrainé par l'Ecole Massillon de Clermont-Ferrand. Il va entrer en première année d'école d'ingénieur.
- 1 élève, Bhuwin BHUJEL a réussi son bac et va suivre une formation dans une école de cuisine-hôtellerie

En juin 2019

Tous les élèves sont passés en classe supérieure, sauf un élève de classe 9 (3^E) qui a eu l'autorisation de redoubler compte-tenu de sa grande timidité et des efforts qu'il est prêt à faire.

- 3 élèves ont obtenu le SLC et vont poursuivre leurs études d'enseignement général (lycée) à Salyan.
- 2 élèves ont obtenu leur bac. L'un Roshan BK va suivre la formation professionnelle dans une école de cuisine-hôtellerie très encouragé par Bhuwin BHUJEL.
- Le second Subash KC souhaite obtenir son permis de conduire indispensable pour devenir chauffeur routier (à signaler que le bac est obligatoire pour cette profession). Une aide lui sera allouée pour le passer.
- 1 élève Susmita ADHIKARI, a réussi ses examens de fin de première année de laborantine et passe en 2^e année, parrainée par l'Ecole Massillon.
- 1 élève, Sundar ADHIKARI a réussi ses examens de fin de première année d'école d'ingénieur et continue toujours parrainé par l'Ecole Massillon.

Quelques informations concernant la scolarité :

Depuis 2 ans, elle est devenue obligatoire jusqu'en classe 10 + 2 (terminale). Lorsque les enfants peuvent suivre toute leur scolarité à Salyan, cela coûte beaucoup moins cher que lorsque qu'ils partent à Pokhara, puisqu'il faut ajouter au budget l'hébergement, la nourriture et le transport. De ce fait, seuls les très bons élèves sont admis dans les lycées spécialisés de Pokhara.

La scolarité est payante à partir de la maternelle jusqu'à la fin des études.

Les cours de soutien en mathématiques, sciences et anglais, sont maintenant obligatoires et payés chaque année, à partir de la classe 7 (5^e) . Le coût moyen se situe à 44 € par élève (classes 7/8/9) : ceci concerne 6 élèves. Ils permettent d'accéder plus facilement en classe supérieure.

Pour les élèves de classe 10 qui préparent le SLC (équivalent du brevet) le soutien scolaire se passe à la fois à Salyan pendant 3 mois (coût 88 € par élève) puis obligatoirement en internat dans une ville proche de Salyan pendant encore 3 mois (coût 379 € chacun). A noter qu'il faut ajouter les frais « classiques » de scolarité soit 94 € par élève. Durant cette année scolaire 3 élèves étaient concernés : 561 € chacun !

Pour les 4 élèves du lycée de Salyan, classe 11 et 12, les cours de soutien sont de 73 € par élève.

Nous constatons que les études, même en secteur public, coûtent de plus en plus cher, et nous nous demandons comment des parents d'élèves non parrainés, peuvent payer les études de leurs enfants, sachant que l'école est obligatoire. Nous avons l'information que beaucoup de pères partent dans les pays du golfe pour travailler et ramener de quoi faire vivre leur famille et scolariser leurs enfants. L'absence des pères posent d'autres problèmes, en particulier le manque de main d'œuvre dans les petites parcelles de riz et autres céréales, tenus par chaque famille, qui ne peuvent se rentabiliser qu'avec les femmes et les enfants.

Nous avons pu évaluer clairement les dépenses de cours de soutien classe par classe. Par contre, la comparaison du coût détaillé de toutes les autres dépenses (inscription, papeterie, livres, uniformes, etc) ne peut se faire par classe, du fait d'achats groupés.

<u>INFORMATIONS GENERALES année scolaire 2019/2020</u>
--

Effectifs

Lors de l'AG du 07 septembre 2018, il avait été décidé de parrainer de nouveaux élèves du primaire. Donc 4 élèves font partie maintenant de Grandir au Népal : 1 en CP, 2 en CE2 et 1 en CM1.

Comment se fait le choix des nouveaux parrainages ?

Un comité se réunit dans le village en novembre ou décembre pour la rentrée du mois d'avril suivant. Il se compose du Mayor (Maire) du « Village de SALYAN », des directeurs et des professeurs des différentes écoles, des chefs des comités des écoles, des représentants des villageois, et d'Arjun. Les dossiers sont évalués en fonction de la composition de la famille (souvent uni-parentale, enfants orphelins) de ses ressources et de sa motivation pour la scolarisation de l'enfant.

Nous allons parrainer 22 élèves : 10 filles et 12 garçons

14 en classe 1 à 10 (primaire et collège)

6 en classe supérieure (lycée)

1 en classe d'ingénieur

1 en école professionnelle de cuisine

COUT PREVISIONNEL 2019/2020 - 22 élèves : 10 filles et 12 garçons

CLASSE	Coût X Nombre d'élèves	Coût total/€
1 = CP	140	140
3	154 X 2	308
4	168 X 1 et 100 X1(partiel)	268
6 = 6e	180	180
7	221 X2	442
8	269 X 2	538
9	285 X 2	570
10 = 3e	792 X 2	1 584
10+1	651 X 3	1 953
10+1 (Susmita)	2000	2 000
10+2	651 X 2	1 302
Ecole d'ingénieur 2 ^e année (Sundar)	2762	2 762
Ecole de cuisine 1 ^{ère} année (Roshan)	870	870
		12 917

LES DONNS 2018

TABLEAU DES DONNS SUR LES 3 ANNEES

DONATEURS	2016	%2015/2016	2017	%2016/2017	2018	%2017/2018
Individuels *	12420	+127%	10977	-11%	11300	3%
Autres*	4126	-17 %	6876	+66%	10969	59%
TOTAL	16546		17853	9%	22269	25%

*INDIVIDUELS : En 2018 nous avons eu 42 DONATEURS pour une somme de 11 300 € (dont 6 importants entre 500 € et 1000 €)

*AUTRES :

L'importance de la somme inscrite en « autres 2018 » provient de :

1 - L' ECOLE MASSILLON de CLERMONT-FERRAND :

- Par son action « bol de riz » : 3 754 €,
- et par sa grande journée « RUNNING FOR NEPAL » : 4 500 €
- A ces sommes, et toujours dans le cadre de la journée Running for Népal, s'ajoutent des donateurs particuliers ou entreprises pour un montant de 760 €.

Ces dons, seront uniquement destinés au paiement des études de Sundar ADHIKARI inscrit dans une école d'ingénieur et de sa sœur SUSMITA, qui a commencé des études de laborantine. Ils sont logés à Pokhara, ce qui augmente le montant de leur frais de scolarisation. (Un tableau en annexe retrace spécifiquement ces dépenses)

2- La Société AZUR FORMALITE, continue fidèlement à nous suivre. (1 000 €)

3-La Société ATALANTE-France, dans sa charte éthique, a décidé de suivre les actions de Grandir au Népal et d'en informer les voyageurs qui versent 10€ lors de l'achat de leur voyage au Népal. En 2018, une somme de 2 100 € a été versée sur l'année comptable 2019. (date de réception : 8 mars 2019)

4- Ponctuellement, se sont ajoutées :

- l'association NAMASTE (1 000 €) qui avait eu une action au Népal et qui clôturait ses comptes
- la Société LE MARULAZ qui avait organisé une soirée humanitaire (215 €)

En 2018, nous avons transmis au fur et à mesure de l'année en fonction des inscriptions, passages d'examens, achats de rentrée, etc. la somme de **18 900 €** sur le compte bancaire de GROWING IN NEPAL .

Il faut noter de plus sur notre compte bancaire un versement spécifique d'un donateur pour une action particulière : le traitement d'une mère de famille ayant un problème oculaire grave. Il s'agit de la mère d'un de nos garçons parrainés. Arjun gère cette somme à part, au fur et à mesure du traitement. Il s'agit de 1 500 € (passés en crédit puis en débit sur notre compte en juin 2018).

COMPTES GROWING IN NEPAL 2018/2019

Frais de fonctionnement :

Nous rappelons que Arjun et Anita habitent à Katmandou et l'office de GROWING IN NEPAL se situe dans leur maison. Pour une répartition équitable des dépenses, les frais de loyer, téléphone, internet sont calculés par moitié. Par ailleurs, ils ont fait 5 déplacements dont les frais (824 €) seront à partir de cet exercice inclus dans les frais de fonctionnement et non dans les frais de scolarisation.

Budget stable, correspondant à 18.9 % des dépenses totales.

OFFICE GROWING IN NEPAL	<i>En euros</i>
<i>Loyer office</i>	489
<i>Taxe habitation ,locales, gouvernementales</i>	77
<i>Frais bancaires</i>	23
<i>Audit comptes annuels</i>	98
<i>Abonnement téléphone internet et mobile</i>	155
<i>Papeterie photocopies</i>	79
<i>Déplacements dans Katmandou</i>	104
<i>Frais de transport et hébergement Katmandou/Pokhara</i>	824
<i>Dépenses diverses+ réparations</i>	99
<i>Salaires ANITA</i>	1 588
TOTAL	3 536

Scolarisation des élèves : le total s'élève à 15 249 € (soit 81.1 % des dépenses totales)

- Les dépenses ont nettement augmenté en raison du coût élevé des études de nos étudiants (SLC, école de laborantine et école d'ingénieur)
- Une petite augmentation du complément de salaires de 5 instituteurs à partir du 1^{er} mai 2019 soit un total de 78 € (soit 500 roupies/ mois correspondant à 6 kg de riz local- consommation habituelle pour un adulte et un enfant)
- Un voyage scolaire de 3 jours pour 7 élèves, pour un montant de 228 €. Nous avons pris la décision de différer ce voyage pour 10 autres élèves en 2019/2020, en raison de nos finances.

- L'aide médicale a été plus importante ; elle concernait 5 élèves, dont un non parrainé. Il s'agissait de 3 consultations d'ophtalmo avec achat de paires de lunettes (40€/élève) et de 2 consultations générales(35€/élève)

Frais de scolarité (pour l'ensemble des élèves parrainés)

PRIMAIRE ET COLLEGE	EN EUROS
<i>Frais inscription, examens, soutien scolaire, prép.SLC</i>	2 192
<i>Uniformes, pulls ,chaussures,etc.</i>	1 617
<i>Dépenses diverses</i>	116
<i>Livres, cahiers, papeterie et divers</i>	1 027
<i>Voyage scolaire</i>	228
<i>Aide médicale</i>	191
<i>Complément salaires instituteurs</i>	1 120
SECONDAIRE	
<i>Classe 10+1 laborantine SUSMITA*</i>	2 508
<i>Classe 10+1 enseignement général</i>	1 045
<i>Classe 10+2</i>	1 059
<i>Ecole d'ingénieurs SUNDAR*</i>	4 146
TOTAL	15 249

***Détails des frais de Sundar**

Année scolaire 01/08/2018 au 31/07/2019

Taux de conversion 122,80	roupies	euros
Frais d'admission	35 500	289.09
Frais de scolarité/ semestre	109 500	891.70
Frais de laboratoire informatique	105 000	855.05
Frais prép. Entrée et frais examens trimestriels	23 500	191.37
Enregistrement bac	8 500	69.21
ordinateur	65 000	529.31
Matériel de scolarité	28 500	232.08
Uniformes	30 500	248.37
Total frais de scolarité	406 000	3306.18
Vêtements usage courant	3500	28,50
Logement	30 000	244,30
Nourriture	51 100	416.12
divers	17 500	142.50
Total frais de vie courante	102 100	831.42
Total général	508 100	4137.60

***Détails des frais de Susmita**

Année scolaire 01/08/2018 au 31/07/2019

Frais d'admission	30 000	244.30
Frais de scolarité	115 000	936.48
Frais de laboratoire	45 000	366.45
Prép et examens	15 000	122.15
Enregistrement SLC	2 000	16.29
Matériel scolaire	13 500	109.45
Uniformes	35 500	289.09
Total scolarité	256 000	2 084.69

Vêtements vie courante	3 500	28.50
Logement	30 000	244.30
nourriture	45 400	369.70
divers	15 100	122.96
Total vie courante	94 000	765.46

Total	350 000	2850.15
--------------	----------------	----------------

DEPENSES PARTICULIERES :

COMPTE SUNDAR ADHIKARI ET SUSMITA ADHIKARI

<u>Années scolaires</u>	<u>DONS pour le projet de MASSILLON</u>	<u>SUNDAR</u>	<u>SUSMITA</u>	<u>SOLDE</u>
<u>2016/2017</u>	1461,70	2108,47		-646,77
<u>2017/2018</u>	2620,98	2125,83		-151,62
<u>2018/2019</u>	9014,13	4137,62	2 850,16	1874,73
<u>2019/2020</u>	300.00			2 174,73
<u>TOTAUX</u>	<u>13396,81</u>	<u>8371,92</u>	<u>2 850,16</u>	<u>2 174,73</u>

Précisions :

- Les frais indiqués dans les tableaux de comptabilité de GROWING IN NEPAL, concernent la période fiscale 15/7/18 au 14/07/19 et les tableaux ci- après concernent les années scolaires supérieures et universitaires du 01/08/18 au 31/07/19 , ce qui explique les légères différences.
- Pour Sundar, les frais de laboratoire informatique (855 €) sont payés pour les 3,5 ans d'étude et l'achat de l'ordinateur était indispensable pour sa scolarité
- Sundar et sa sœur Susmita partagent depuis le 1^{er} août 2018 une chambre commune que nous avons équipée entièrement :lits, table, tabourets et équipement de cuisine (réchaud à gaz, vaisselle, etc). Ils font leur cuisine et mangent dans leur chambre. Ceci permet de faire des économies conséquentes.

Relations entre GRANDIR AU NEPAL et l'Ecole MASSILLON

Notre Président anime des conférences à l'Ecole Massillon et se rend régulièrement aux réunions proposées par Monsieur Franck DHUMES, professeur qui avait rencontré ARJUN lors de son séjour en France. Monsieur DHUMES a été à l'initiative de relations étroites entre notre Association et l'Ecole et en est le coordinateur. Depuis 2016, la décision a été prise de soutenir un parrainage individualisé pour permettre à un ou plusieurs élèves de poursuivre des études prolongées et très coûteuses.

Des entretiens par Skype ont pu être réalisés entre Sundar et les élèves français. Arjun va également enregistrer des vidéos de Sundar et Susmita pour qu'elles soient diffusées à l'ensemble de l'Ecole.

Nous remercions vivement tous les acteurs du projet.

Quelques lignes sur la vie à Salyan :

Depuis les élections de 2017, il y a eu un découpage administratif différent des régions du Népal : le district (VDC) de Salyan a été supprimé comme tous les autres districts. Il y a eu création d'une Municipalité Rurale des Annapurnas comprenant 10 villages et Salyan est le village N°4. Par contre 3 des 7 écoles où nous avons des actions dépendent du village N°5 LUMLE. Nous avons décidé de poursuivre les actions dans les mêmes écoles que précédemment pour n'abandonner aucun élève en cours de parrainage.

Pour cette année scolaire, l'effectif de l'ensemble de « nos » écoles étaient de 528 élèves dont 18 sont parrainés. Certes, une goutte d'eau mais qui se révèle bien utile et pleine de succès.

A ce propos, nous vous donnons des informations plus précises rapportées par Françoise Micolle qui a passé le mois d'octobre 2018 à KTM, POKHARA et SALYAN.

Elle a rencontré presque tous les anciens élèves parrainés qui actuellement sont dans la vie active, tous les directeurs et professeurs d'écoles, les chefs de comités d'école, et le maire du village de Salyan.

Elle a pu échanger avec certains des instituteurs non fonctionnaires rémunérés de façon partielle par GRANDIR AU NEPAL en complément d'un salaire payé par les villageois. Les instituteurs nous remercient de la petite augmentation allouée à partir de mai 2019.

L'ensemble des directeurs et professeurs lui ont fait part de leurs souhaits d'achat d'ordinateurs pour compléter leur parc. Sachant qu'il n'y a pas internet fin 2018, ces computers sont utiles pour apprendre à utiliser l'informatique. Actuellement ils ont 16 computers utilisés par les élèves des classes 4 à 8 (du CM1 à la 4^e) chaque jour pendant 45 minutes par classe. Aucune possibilité pour les classes suivantes. Nous ne pouvons pas répondre de façon positive à leur demande car notre budget ne le permet pas. En effet, un ordinateur coûte 408€, la demande serait de 15 ordinateurs, soit 6120 euros...

Que sont-ils devenus ?

Françoise a pu rencontrer d'anciens élèves parrainés, voici quelques nouvelles :

En Avril 2006, année de création de l'Association, 15 élèves avaient été parrainés. Plusieurs d'entre eux ont poursuivi et terminé leurs études à ce jour.

-- 3 étaient en CM2 , avaient 10 ans et ont fait leurs études à Salyan puis à Pokhara à l'Université jusqu'au niveau BAC +3 / licence :

- **Kabita PAUDEL** jeune femme de 23 ans a obtenu une licence d'anglais, a exercé 1 an en tant que prof d'anglais dans une des écoles des villages puis a suivi une formation de déléguée médicale. Elle a obtenu le diplôme et est embauchée depuis Sept 2018 en « CDI » dans un grand labo pharmaceutique du Bangladesh. Elle est assurée d'un très bon avenir professionnel, d'une indépendance financière. Elle habite à Pokhara et se déplace beaucoup pour son travail .Elle est une jeune femme forte, intelligente et aide maintenant sa jeune soeur scolarisée, sa mère et sa grand-mère vivant au village, aux faibles ressources .

-**Janak Raj Paudel** jeune homme de 23 ans après sa licence d'Anglais a exercé 1 an en tant que professeur d'anglais dans une école privée tout en continuant par ses propres moyens de suivre des cours et de passer des concours pour entrer à l'école de police. Il a réussi son diplôme à Kathmandu /grade proche de commissaire de police. Il travaille depuis Avril 2019 à l'aéroport de Pokhara .

Bijaya BHUJEL , jeune homme de 23 ans (déjà remarqué en 2007 pour son entrain et son dynamisme hors pair) a obtenu une licence d' Anglais et une de Management . Il poursuit ses études, a obtenu un niveau BAC + 5 et continue tout en travaillant : IL est professeur d'anglais dans une école privée à Pokhara et est également responsable de la mise en place et du fonctionnement de bibliothèques depuis mi 2018 dans les écoles de Pokhara (a fait des stages de formation à KTM.

Sarita Paudel , parrainée depuis 2010 , classe de 6ème , a réussi son bac en 2017 ,a exercé peu de temps en tant qu'institutrice dans le village de son mari .classes CP à CE2 . Actuellement elle serait femme au foyer.

Nisha Sha , parrainée depuis 2006 , bon élève, a réussi son bac et a travaillé en tant que réceptionniste et femme de ménage dans un hôtel dans la région .

3 jeunes filles , parrainées depuis 2007, ont suivi leurs études jusqu'en classe de seconde (classe 10) mais n'ont pas réussi leur examen SLC (brevet). Elles ont suivi fin 2016 pendant 6 mois une formation dans une école de couture à Pokhara. Nous avons acheté à chacune une machine à coudre qui leur permet d'exercer leur métier.

Parbati Paudel, opérée en Oct 2007 d'une très importante malformation cardiaque. Elle a 25 ans maintenant. Elle va très bien actuellement, est épanouie et vit dans la région du Chitwan (près de l'Inde en plaine vers le Terail, hébergée chez sa sœur. Elle travaille 4 à 5 heures par jour dans un atelier de couture pour un petit salaire.

Sukmaya Nepali , 22 ans, s'est mariée et habite entre Pokhara et Kathmandu . Elle a continué une formation de couture payée par son mari, chauffeur de microbus , et devait ouvrir une petite boutique de couturière .

Puspa BK , 22 ans ,s'est mariée ,habite Baglung , ville à environ 40 Kms de Salyan mais nous n'avons plus de nouvelles .

En ce qui concerne les filles et les jeunes filles au Népal , nous vous rappelons de nouveau que, habitant dans les villages, elles font des études le plus souvent courtes et sont mariées assez jeunes (15 /18 ans) et quittent leur village de naissance dès leur mariage . Certaines des petites filles parrainées depuis 2006 ont été mariées et n'ont pas de formation professionnelle.

Nous sommes très contents d'avoir pu procurer des études et un métier à certaines et nous allons poursuivre cet engagement.

SUNDAR ET SUSMITA ADHIKARI , frère et sœur, dont nous vous avons déjà parlé dans ce compte rendu, poursuivent avec application et joie leurs études à Pokhara .

Un autre élève Bibas KC , actuellement en class 10 va préparer le SLC et est très doué . Arjun pense qu'il pourrait faire sa scolarité à Pokhara dès l'an prochain en lycée spécialisé coûteux .. : futur médecin !! Donc nous devons continuer à nous motiver et à motiver nos amis!!!MERCI

Courant Novembre, des photos d'eux (petits puis devenus grands !) et quelques lettres envoyées seront mis sur le site, ainsi que des photos des écoles que nous avons restaurées ou construites.

Voici donc les informations qui peuvent rendre tous les donateurs que vous êtes, très contents : votre générosité et votre fidélité ont permis à des élèves sans aucune chance au départ (nombreux sont de caste défavorisée, sont orphelins ou très pauvres) de suivre des études qui leur permettront de pouvoir vivre correctement. Ils sont pleins d'enthousiasme et reconnaissants envers vous tous.

Le Président et les membres de notre Association remercient vivement l'ensemble des donateurs qui nous permettent de continuer notre soutien à tous ces enfants.

Fait à LYON, le 20 OCTOBRE 2019
Le Président, Jean-Pierre FRACHON